

DEMANDE D'AUTORISATION D'ABSENCE

Justificatif obligatoire

Cette demande doit être déposée au minimum 8 jours avant la date de l'absence ou dans les meilleurs délais

BENEFICIAIRE :

NOM PRÉNOM :

CIRCONSCRIPTION D'AFFECTATION :

ÉCOLE et COMMUNE : NIVEAU(X) :

ABSENCE : du : au

Fait à le

Signature de l'intéressé (e)

Vu et transmis le directeur d'école

Rappel : l'autorisation d'absence est une absence validée et/ou autorisée, elle peut avoir des conséquences financières pour l'agent (par ex l'interruption du traitement).

REEMPLACEMENT ASSURE PAR :

- Une organisation de service :
- Un(e) remplaçant(e) : M. Mme du au.....

MOTIF :

Autorisation d'absence de droit

- Travaux d'une assemblée publique élective
 Participation à un jury de la cour d'assise
 Participation à une instance technique et paritaire
 Examen médical obligatoire (grossesse, examen médical annuel de prévention uniquement)
 Autorisation spéciale d'absence syndicale

Autorisation d'absence à titre facultatif

- Garde d'enfant malade – garde momentanée de l'enfant
 Raisons médicales (si affection longue durée, fournir un justificatif)
 Pour préparation à un concours
 Candidature à un concours
 Mariage – PACS
 Décès
 Adoption
 Naissance (3 jours de paternité)
 Autres :

DECISION DEPENDANT DE L'INSPECTEUR DE L'EDUCATION NATIONALE

AUTORISEE NON AUTORISEE Fait à le

DÉCISION DÉPENDANT DU DIRECTEUR ACADEMIQUE

(autorisation d'absence hors département, adoption, manifestation familiale, voyage...)

AVIS DE Mme STOEHR, IEN de la circonscription

d'Epinal-Xertigny

- FAVORABLE DEFAVORABLE
 REFUSEE

Fait à le

Signature de l'IEN

AVIS DU DASEN

- AUTORISEE
 AUTORISEE SANS TRAITEMENT
Fait à le

Signature DASEN

*Pour la Directrice académique des Services de l'Education Nationale, par délégation
l'Adjointe à Mme la Dasen*

Mme HOHMANN

L'autorisation d'absence n'est accordée que sous réserve d'une organisation satisfaisante du service